

Un nouveau concept de mobilité et d'espace public pour le site de Belval – plus de mobilité durable et active, davantage d'espaces verts et de loisirs (28.09.2023)

Communiqué par : Département de l'aménagement du territoire / ministère de la Mobilité et des Travaux publics / ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable / Agora SARL & CIE

Deux semaines après avoir annoncé la chronologie du futur couloir multimodal et du tram rapide entre la Cloche d'Or et Belval, le Vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, le ministre de l'Aménagement du territoire, Claude Turmes, la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Joëlle Welfring, le bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Georges Mischo, et la bourgmestre de la commune de Sanem, Simone Asselborn-Bintz, étaient présents à Belval afin de présenter le nouveau concept de mobilité du site. Une réflexion engagée par Agora depuis plusieurs années en collaboration avec l'ensemble des acteurs nationaux et locaux de la mobilité.

Le dispositif imaginé au début des années 2000 pour le développement du site de Belval est désormais totalement opérationnel. Le premier hub intermodal matérialisé aux abords du site par la gare Belval-Université (2010), l'arrêt Belval-Lycée (2011) et le P+R Belval (2013) a été complété à la fin du mois de mai 2023 par la mise en service de la liaison Micheville avec la jonction du réseau routier à l'A4 et vers la ville de Luxembourg. Cet ensemble d'infrastructures était nécessaire pour désenclaver le site et donner de l'attractivité à Belval. «Il s'agissait à l'époque de rendre crédible et opérationnelle l'offre tertiaire, universitaire, scientifique et résidentielle tel que le proposait le projet de reconversion de l'ancienne friche industrielle. Puisqu'aujourd'hui, les enjeux environnementaux et sociétaux ont profondément évolué puisqu'il y a urgence et que la demande de mobilité est en constante augmentation, nous devons utiliser nos infrastructures de façon plus efficace et offrir des alternatives attractives à la voiture privée», selon François Bausch.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a fixé ses objectifs pour la région Sud et Esch & Belval à l'horizon 2035:

- doubler le nombre de trajets en transports en commun (160.000 trajets en 2035)
- doubler le nombre de trajets à pied (128.000 en 2035)
- multiplier par quatorze le nombre de trajets à vélo (80.000 en 2035)

Ces objectifs ambitieux mais nécessaires pour 2035 ne pourront être atteints que si nous réaménageons l'espace public et que nous nous concentrons davantage sur les mouvements de personnes que sur les mouvements de véhicules. Dans la suite des réflexions de Luxembourg in Transition, c'est là que Belval, grâce au nouveau concept de mobilité, jouera un rôle de pionnier dans les années à venir.

Ces nouvelles ambitions sont programmées et inscrites dans un calendrier opérationnel qui verra l'achèvement dès 2028 du couloir à haut niveau de services (CHNS) et du réseau de pistes cyclables. La mise en service du tram étant quant à elle confirmée pour 2033 jusqu'à Belvaux-Mairie.

À Belval, la perspective de l'implantation de ces nouvelles infrastructures a donné l'opportunité à Agora SARL & CIE, l'aménageur de Belval, d'engager une réflexion plus globale sur l'organisation des circuits de circulation et sur la double problématique de l'usage et du partage de l'espace public à l'intérieur du site. «Depuis son origine, Belval est une plateforme d'innovation et d'expérimentation urbaine qui poursuit une double exigence, celle du bien-être et du confort de ses usagers, que ce soient ses résidents, ses actifs et ses visiteurs, celle d'un développement durable,

raisonnable et raisonné. La décision de renforcer l'offre de mobilité répond à ces deux exigences et nous mettons tout en œuvre pour l'accueillir afin de rehausser la qualité de vie sur cet espace de vies privée et professionnelle», déclare Claude Turmes dont le ministère assure la tutelle d'Agora au nom de l'État. Associé à l'ensemble des acteurs de la mobilité, au niveau national, régional et local, Agora travaille en effet depuis plusieurs années à l'amélioration du dispositif et de l'offre de transport sur le site de Belval.

Le programme porte ainsi sur une révision en profondeur de l'organisation des voiries afin de permettre l'insertion optimale des infrastructures techniques dédiées (tram, CHNS, pistes cyclables, plateaux piétonniers) plus particulièrement sur les boulevards Porte de France, de la Recherche, du Jazz et des Lumières au cœur du site. D'autres initiatives, plus remarquables sont par ailleurs planifiées sur la terrasse des Hauts-Fourneaux ou dans sa proximité immédiate avec notamment la transformation complète de l'avenue du Rock'n'Roll et de l'avenue de la Fonte en «shared spaces» permanents pouvant également être adaptés en espace événementiel à l'occasion des grandes manifestations organisées à Belval ou encore la création, sur le boulevard Porte de France, d'un «hub de mobilité» permettant une intermodalité décarbonée, dédié au covoiturage, à l'autopartage de véhicules électriques et de vélos et offrant des capacités de recharge et de stationnement.

Comme le souligne François Bausch: «Cette nouvelle offre de mobilité prévue selon un agenda 2023-2033 est déjà entrée dans sa phase opérationnelle avec la mise en service d'une 'pop-up bike lane' inscrite dans le tracé de piste cyclable (PC8) de Pétange à Bettembourg et permettant de relier dès à présent, en site propre, le centre d'Esch-sur-Alzette à Belvaux.»

...davantage d'espaces verts et de loisirs

Pour Claude Turmes: «Le dispositif développé à Belval est exemplaire. Il vise, d'une part, à redistribuer l'espace dédié au transport individuel motorisé vers des moyens de transports plus durables dont notamment le bus (couloir à haut niveau de service, CHNS), le tram et la mobilité active (cyclistes et piétons) et, d'autre part, à créer davantage de surfaces vertes (plantation d'arbres) ainsi que des espaces dédiés à des activités de loisirs. La démarche d'Agora s'inscrit parfaitement dans les objectifs du nouveau Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT)».

En ce qui concerne ce point, Joëlle Welfring, ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, se réjouit: «Les avancées prévues par les révisions proposées par Agora en matière d'aménagement des espaces publics, telles que la végétalisation des voies de tram, la plantation généreuse d'arbres dans les voiries ou encore la désimperméabilisation des sols au profit de la création d'îlots de verdure récréatifs ou de repos, sont des mesures qui ont non seulement un impact positif sur le climat urbain, mais aussi sur les citoyennes et citoyens.»

Pour la ministre, dont une partie de la carrière professionnelle s'est déroulée à Belval: «Ces mesures visent à redonner toute leur place aux espaces aménagés et renaturés mis à disposition des utilisateurs dans un contexte d'apaisement des conflits d'usages. En donnant une extension naturelle aux aménagements du parc Um Belval dans le cœur urbain, elles permettront également de corriger l'image d'un site jugé parfois trop minéral.»

Pour mener à bien l'exercice de planification, les deux communes d'Esch-sur-Alzette et de Sanem ont été associées très étroitement aux travaux du groupe de travail «Mobilité Belval» aux côtés des représentants des autorités de transport et d'Agora. Simone Asselborn-Bintz et Georges Mischo ont à ce titre souhaité mettre l'accent sur la «qualité et l'intensité des échanges qui ont permis

d'aboutir à un projet partagé par tous avec pour perspective une amélioration et une diversification très sensible de l'offre de transport et de la qualité de vie des habitants de leurs deux communes et également un renforcement très net des capacités de liaison du quartier avec les deux centres-villes respectifs appelé de nos vœux depuis longtemps».